

COMMUNE DE BURSINS

Election du Syndic du 25 avril 2021 (1^{er} tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste d'Entente municipale, comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP).
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Philippe PARMELIN, né le 18.02.1961, originaire de Bursins, domicilié à la Rue Saint-Vincent à Bursins, **est élu tacitement Syndic** pour la législature 2021 – 2026.

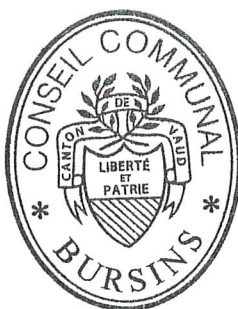
En application de l'arrêté de convocation du 07.10.2020 de la Préfecture du District de Nyon, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 25 avril 2021.

Pour le Bureau électoral

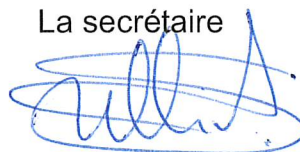
Le président du bureau



Eric Striberni



La secrétaire



Susete Ulliel

Bursins, le 07 avril 2021.

COMMUNE DE BURSINS

Election des suppléants du Conseil Communal du 25 avril 2021

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste d'Entente communale, comprenant le nom de sept candidats, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP).
- Que sept sièges sont à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Claude DEVALTE, né en 1966, originaire de Bex, domicilié à Bursins.

Monsieur Serge CLEMENT, né en 1967, originaire d'Épendes (FR), domicilié à Bursins.

Monsieur Gian Paolo PATELLI, né en 1958, originaire d'Orselina (TI), domicilié à Bursins.

Madame Valérie GIAVERA, née en 1976, originaire de St-Martin (FR), domiciliée à Bursins.

Monsieur Raphaël ZANINETTI, né en 1989, originaire de Belmont-Broye (FR), domicilié à Bursins

Madame Ida D'AMARIO, née en 1963, originaire d'Italie, domiciliée à Bursins.


Monsieur Joël CHERPILLOD, né en 1985, originaire de Chexbres, domicilié à Bursins.

sont élus tacitement Suppléants du Conseil Communal pour la législature 2021 - 2026

En application de l'arrêté de convocation du 07.10.2020 de la Préfecture du District de Nyon, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 25 avril 2021.

Pour le Bureau électoral

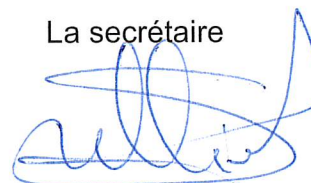
Le président du bureau



Eric Striberni



La secrétaire



Susete Ulliel

Bursins, le 07 avril 2021.